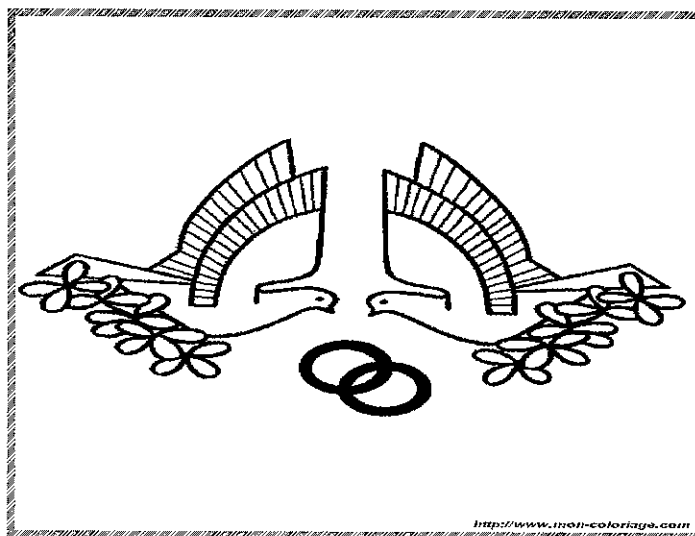


DOSSIER MARIAGE



De

Et de

Date.....

Heure.....

**(À remettre à la Mairie, entre 1 mois et 3 mois,
avant la date du mariage)**

PIÈCES À FOURNIR

- ▶ Un extrait de naissance, avec filiation et avec toutes les mentions, de chacun des futurs époux (datant de moins de 3 mois à la date du mariage)
- ▶ Preuve de l'identité des futurs époux : carte d'identité, passeport, permis de conduire... pour chacun
- ▶ Fiche de renseignements ci-jointe
- ▶ Fournir un justificatif de domicile récent pour chacun des futurs époux : avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière, quittance d'assurance du logement, quittance de gaz, d'électricité ou de téléphone....
- ▶ Liste des témoins du mariage avec photocopies de leurs pièces d'identité
- ▶ Attestation du notaire s'il y a un contrat de mariage
- ▶ Photocopie des actes de naissance des enfants OU le livret de famille (lorsqu'il y a des enfants communs aux futurs époux)
- ▶ Pour les futurs époux mineurs : consentement des parents rédigé sous forme d'acte authentique par un notaire (ou par l'officier d'état civil de la commune où demeurent les parents du mineur s'ils demeurent en France)
- ▶ Si l'un des futurs époux est veuf : copie de l'acte de décès du précédent conjoint, ou la copie de l'acte de naissance portant mention du décès
- ▶ Si l'un des futurs époux est étranger :
 - acte de naissance original (datant de moins de 6 mois à la date du dépôt de dossier), accompagné de sa traduction faite et légalisée par un traducteur assermenté (art. 543 de l'I.G.R.E.C.)
 - un certificat de coutume délivré par l'autorité étrangère (art. 530 et 546 de l'I.G.R.E.C.)
 - un certificat de capacité matrimoniale (ou certificat de célibat) accompagné de sa traduction
 - un acte de notoriété établi par le juge d'instance si l'acte de naissance ne peut être produit
- ▶ S'il y a eu acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial : fournir l'acte notarié

AUDITION des futurs époux :

Cette audition, préalable, à la publication des bans, étant obligatoire, l'Officier de l'Etat Civil recevra les futurs époux. Un rendez-vous vous sera donné par le secrétariat en fonction des disponibilités de l'Officier de l'Etat Civil

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX :

NOM : Prénoms.....
Date de naissance : Lieu :

Nationalité (au moment du mariage) :

Profession :

Etat antérieur au mariage : Célibataire
 Veuf depuis le.....
 Divorcé depuis le.....
 Pacsé depuis le

Domicilié à :

Résidant à :

Fils de :

Domicilié à.....

Profession : ou décédé le.....

Et de :

Domiciliée à.....

Profession : ou décédée le.....

B – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUSE :

NOM : Prénoms :

Date de naissance : Lieu :

Nationalité (au moment du mariage) :

Profession :

Etat antérieur au mariage : Célibataire
 Veuve depuis le.....
 Divorcée depuis le.....
 Pacsée depuis le

Domiciliée à :

Résidant à :

Fille de :

Domicilié à.....

Profession : ou décédé le.....

Et de :

Domiciliée à.....

Profession : ou décédée le.....

C – RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX :

Futur domicile conjugal prévu :

Commune :

Adresse :

Contrat de mariage :

Il existe un contrat de mariage

Qui sera /a été signé le.....

Chez Maître.....Notaire à

Il n'existe pas de contrat de mariage

Régime matrimonial :

Y a-t-il eu un acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial ?

non oui désignation de la loi.....

date de l'acte :..... lieu de signature :

Nom et qualité de la personne qui a établi l'acte :.....

Avez-vous des enfants communs : non oui

(fournir acte de naissance pour chacun des enfants ou livret de famille)

Cérémonie religieuse : oui non date :lieu :

Echange des alliances en Mairie : oui non

Pour vous joindre :

Téléphone : Epoux :Epouse :

Souhaitez-vous que votre mariage paraisse dans le Bulletin Municipal :

oui non

Souhaitez-vous que votre mariage paraisse dans la presse : oui non (compléter bulletin)

BULLETIN REPONSE

Nous soussignés.....

Souhaitons que notre mariage qui aura lieu le..... paraisse

dans le Bulletin Municipal

dans la presse locale : La Tribune

Le Dauphiné Libéré

Autorisons le secrétariat de mairie à communiquer notre numéro de téléphone aux correspondants Presse :

A St Etienne de Fontbellon, le.....

Signature (s)

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

- Un témoin obligatoire pour chacun des époux ; un second reste facultatif
- Produire les photocopies des pièces d'identité
- Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus, sans distinction de sexe et être juridiquement capables. Les dames devront indiquer leur nom d'épouse.
- Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble. Le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Témoin (s) de l'époux :

1^{er} témoin (obligatoire)

NOM :..... Prénoms :.....

Né (e) le..... A.....

Profession :.....

Domicile :.....

2^{ème} témoin (facultatif)

NOM :..... Prénoms :.....

Né (e) le..... A.....

Profession :.....

Domicile :.....

Témoin (s) de l'épouse :

1^{er} témoin (obligatoire)

NOM :..... Prénoms :.....

Né (e) le..... A.....

Profession :.....

Domicile :.....

2^{ème} témoin (facultatif)

NOM :..... Prénoms :.....

Né (e) le..... A.....

Profession :.....

Domicile :.....